



➤ DÉMARRER LA VIE D'ÉQUIPE

Cette étape est cruciale dans la réussite d'un projet. Il s'agit de prendre le temps d'apprendre à se connaître et de coconstruire le cadre dans lequel sera vécu le projet.

Les principales composantes de la constitution d'équipe :

- L'inclusion
- La co-construction de la charte d'équipe basée sur la loi scout
- La répartition des rôles
- La planification des premières actions.

Voici les 4 étapes que nous vous invitons à respecter. Chaque étape est indispensable à la constitution de l'équipe. La durée de chaque étape dépendra de la durée du projet.



L'inclusion

C'est le 1er rendez-vous de l'équipe de compagnons qui se regroupent autour d'un même projet. Rendez-vous au cours duquel les compagnons vont faire connaissance, partager leurs motivations, attentes, faire connaissance avec la personne en soutien de l'équipe, établir les règles de fonctionnement de leur équipe et le planning de leurs premières actions.

- Qui suis-je ? D'où je viens (groupe) ?
- Pourquoi je souhaite faire ce projet ? Qu'est-ce que j'en attends ?
- Qu'est-ce que j'aimerais développer comme compétences ou mettre au service du projet ?



La charte d'équipe

C'est l'ensemble des règles que l'équipe se fixe pour vivre des temps collectifs et construire ensemble le projet. C'est un outil auquel l'équipe peut se référer pour mieux vivre et bâtir ensemble, en particulier en cas de difficultés. C'est un outil dynamique et utile. Vous pouvez vous inspirer de [la charte d'unité](#) pour la construire.



La répartition des rôles

En lien avec la teneur du projet, il s'agit de déterminer les rôles nécessaires. C'est une phase qui permet de s'accorder sur leur répartition en fonction des motivations et compétences de chacun.



La planification des premières actions

Entrer concrètement dans l'action en équipe ; avec des sujets variés : de la planification de la 1ère réunion pour se parler des projets et répartir les rôles ou pour co-construire la charte d'équipe, en passant par prendre contact avec le partenaire....

MOYENS À DISPOSITION POUR UN DEMARRAGE RÉUSSI



Un peu de préparation en amont...

Chaque compagnon sera invité à réfléchir avec son accompagnateur ou accompagnatrice de progression personnelle en fonction de l'axe de progression choisi à :

- Ses motivations à s'engager dans le projet/avec le partenaire.
- Ses attentes par rapport à la vie d'équipe.
- Les compétences : savoirs, et savoir-faire qu'il ou elle peut mettre en avant ou qu'il ou elle veut développer.



Le rôle de la personne en soutien équipe-projet

Le rôle de la personne en soutien à l'équipe est primordial lors de cette étape. Il ou elle aura à veiller à l'inclusion de chacun et chacune dans l'équipe ainsi qu'à l'appropriation des conditions de réussite de l'équipe par l'équipe.

Voici notamment trois aspects de la mission à avoir en tête :

- Support sur les étapes importantes du cycle de la vie d'équipe projet.
- Soutien en cas de besoin : méthodologique, vie et dynamique d'équipe.
- Articulation de son rôle avec celui de l'accompagnateur ou accompagnatrice de progression personnelle.

Quelques ressources pour aider sur l'animation :

- Réseautage mobilisant : <https://communagir.org/contenus-et-outils/communagir-pour-emporter/les-outils-d-animation/le-reseautage-mobilisant/>
- Présentation d'une image/d'un schéma complété avec les réponses de chacun et chacune